

Stades phénologiques

Les stades phénologiques vont de « nouaison » à « fermeture de grappes » selon les cépages et les différents secteurs du vignoble départemental.

DONNEES EPIDEMIOLOGIQUES

Mildiou

Le mildiou est toujours présent dans le vignoble départemental. Il est surtout présent dans la zone Littorale et le Rivesaltes. Sur les Albères, les Aspres et la Moyenne Vallée de l'Agly les foyers avérés sont moins nombreux.

Les conditions climatiques actuelles (vent) ne sont pas favorables à un développement du champignon. Mais les épisodes pluvieux des 6 et 15 juin ont permis de nouveaux repiquages sur les parcelles où les symptômes étaient déjà présents et les nouvelles taches seront visibles dès le 23 juin.

La période de sensibilité de la vigne n'est pas terminée elle se poursuit jusqu'à la fermeture des grappes.

Oïdium

L'oïdium continue sa progression sur de nombreuses parcelles dans le vignoble départemental. Il touche tous les cépages à plus ou moins grande importance. De nombreuses parcelles présentent déjà des symptômes qui seront préjudiciables pour la qualité de la récolte.

La vigne est encore dans la période de forte sensibilité au champignon, jusqu'à la fermeture des grappes sur tous les cépages.

Eudémis

Le vol de la deuxième génération a débuté sur les secteurs de la Plaine et du Cru Banyuls et Premiers coteaux. Les premiers dépôts de pontes ont été observés sur le secteur de la Plaine.

Flavescence dorée

Les observations réalisées dans le vignoble ne montrent pas de grande population de cicadelles. Cependant l'arrêté préfectoral doit être respecté.

STRATEGIES

Mildiou

Il est fortement conseillé d'avoir une protection en place pour les épisodes contaminant à venir. Sur les parcelles présentant des symptômes, la dose de cuivre doit être maintenue au dessus de 600 g. En aucun cas, elle ne doit excéder 1000 g. Sur les autres parcelles, la dose peut être réduite à moins de 500 g de cuivre métal (de 300 à 500 g en fonction de la vigueur et de la quantité de cuivre déjà apportée depuis le début de la campagne). Privilégiez les spécialités commerciales homologuées à des

VOS CONTACTS



AIVB - Nicolas CONSTANT
06 63 39 25 02
constant.aivb@wanadoo.fr

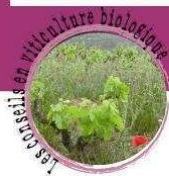


CIVAMBIO 66 - Patrick MARCOTTE
Tél. 04 68 35 34 12 / Fax. 04 68 34 86 15
pmarcotte.civambio.66@wanadoo.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE PYRÉNÉES-ORIENTALES
Anne DE CHANCEL 06 71 57 19 66
a.dechancel@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Julien THIERY 06 71 57 19 65
j.thiery@pyrenees-orientales.chambagri.fr



doses de cuivre inférieures à 1600 g de cuivre/ha.

Prenez les mesures nécessaires (réglage du pulvérisateur, nombre de rangs traités, relevage de la végétation.....) pour avoir une qualité de pulvérisation irréprochable.

Oïdium

La protection doit se poursuivre jusqu'à la fermeture des grappes et pour les cépages les plus sensibles jusqu'au début véraison.

En présence d'une attaque importante, 2 interventions à 6 jours d'intervalles, avec un soufre mouillable à dose d'homologation ou un soufre poudrage peuvent permettre une stabilisation de la situation. Cependant les symptômes ne disparaîtront pas. Il faudra continuer la protection à cadence de renouvellement, jusqu'à la véraison.

Eudémis

Sur le secteur de la Plaine :

- Les insecticides à base de *Bacillus thuringiensis* sont à positionner du 28 au 30 juin
- Les insecticides à base de Spinosad sont à positionner du 26 au 30 juin

Pour les autres secteurs attendre un avis ultérieur.

Flavescence dorée

Le **2nd traitement obligatoire avec un insecticide homologué contre la cicadelle vectrice de la Flavescence dorée doit être appliqué 15 jours après le premier, soit entre le 20 et le 28 juin** en vertu de l'arrêté préfectoral sur l'ensemble du vignoble départemental.

Rappel :

La roténone peut être appliquée uniquement jusqu'au stade nouaison. Au de là de ce stade, la protection contre la cicadelle doit être assurée par une application de pyréthre naturel.

Grêle

Le secteur des Fenouillèdes a subi un important orage de grêle la semaine dernière. Aucun produit n'a réellement d'effet de cicatrisation après une grêle, même le cuivre. Aucune intervention spécifique ne se justifie dans ce but. Par contre, des contre bourgeons risquent de redémarrer. La jeune végétation sera particulièrement sensible aux attaques de mildiou. Il convient d'être particulièrement vigilant sur ces parcelles.

Nouveau

Retrouvez toutes les informations techniques et toute l'actualité de l'agriculture biologique en Languedoc-Roussillon sur le portail www.agribio-languedoc-roussillon.fr

Prochain bulletin le mardi 29 juin

Ce bulletin a été rédigé par le service technique de l'AIVB à partir des données épidémiologiques fournies par le service viticulture de la Chambre d'Agriculture du Roussillon le mardi 22 juin 2010

VOS CONTACTS



AIVB - Nicolas CONSTANT
06 63 39 25 02
constant.nicolas@wanadoo.fr



CIVAM BIO 66 - Patrick MARCOTTE
Tél. 04 68 35 34 12 / Fax. 04 68 34 86 15
pmarcotte.civambio.66@wanadoo.fr



CHAMBRE D'AGRICULTURE PYRÉNÉES-ORIENTALES
Anne DE CHANCEL 06 71 57 19 66
a.dechancel@pyrenees-orientales.chambagri.fr

Julien THIERY 06 71 57 19 65
j.thiery@pyrenees-orientales.chambagri.fr